

<https://www.pressegauche.org/Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension-sixieme-arrondissement-a-adopter-de>
[s](#)



Villeray-Saint-Michel-Parc-Exte nsion, sixième arrondissement à adopter des mesures pour réduire les évictions de



locataires

Date de mise en ligne : mercredi 6 mai 2020

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Montréal, le 5 mai 2020. Le Comité d'action de Parc-Extension (CAPE) salue l'adoption hier soir d'une motion visant à restreindre l'émission de permis de rénovations par le Conseil d'arrondissement de Villerey-Saint-Michel-Parc-Extension, qui devient ainsi le sixième arrondissement à adopter des mesures pour réduire les évictions de locataires.

Cette motion vise à interdire toutes les demandes de permis pouvant mener à la réduction du nombre de logements pour les bâtiments existants de deux logements et plus, avec une exception pour la conversion des duplex et triplex en maison unifamiliale, ainsi que la division ou la subdivision de logements pour les bâtiments de trois logements et plus. La motion vise également à protéger les maisons de chambre, en empêchant leur conversion en un autre usage résidentiel. Bien qu'une consultation publique suivra dans les mois à venir, l'adoption de cette motion aura un effet de gel immédiat sur ces demandes de permis.

« Nous saluons aussi les locataires qui sont se mobilisé-e-s avec courage dans leur immeuble ou dans la rue pour exiger la fin des évictions », affirme Amy Darwish, organisatrice communautaire au CAPE.

La motion a été adoptée dans un contexte où les locataires de Parc-Extension sont confronté-e-s à la fois à la crise de logement et à la crise de la COVID-19. Le CAPE est en contact avec de nombreux ménages en attente d'une audience à la Régie du logement pour des évictions liées à un agrandissement, une subdivision ou un changement d'affectation. Quand l'urgence sanitaire sera levée, la Régie du logement reprendra ses audiences pour évincer des locataires. Sans la motion adoptée hier soir, plusieurs d'entre eux et d'entre elles auraient risqué de se retrouver à la rue, faute de se trouver un logement abordable disponible.

« Ces mesures sont un pas dans la bonne direction, mais il nous reste beaucoup de travail à faire pour freiner la gentrification », a dit Amy Darwish. « Les élu-e-s de l'arrondissement devraient également viser une augmentation du développement de nouveaux logements sociaux à Parc-Extension. Le CAPE va continuer, pour sa part, à lutter pour maintenir les locataires dans le quartier ».

Source

Comité d'action de Parc-Extension